

Préavis no 01/2014

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

les comptes et la gestion pour l'année 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2013 est joint au présent préavis.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de **fr. 145'055.22**. Le résultat net d'exploitation moins amortissements et attributions obligatoires se monte à **une perte de fr. 10'788.20**

Les **amortissements comptables et attributions obligatoires** suivants ont été effectués :

Poste :	fr. 10'000.00
Abri PCi :	fr. 8'000.00
Four :	fr. 14'000.00
Grande salle:	fr. 11'999.00
Epuration :	fr. 14'000.00
Terrain :	fr. 5'000.00
Routes :	fr. 25'000.00
Chemins :	fr. 10'000.00
Hôtel de ville :	fr. 5'000.00
Appartements poste	fr. 25'000.00
Collecteurs	fr. 10'000.00
Capital de dotation :	fr. 5'000.00
Fds de réserve ordures	fr. 1'060.72
Fds de réserve épuration	fr. 11'783.70

Ce qui porte le total des **amortissements et attributions obligatoires** à **fr. 155'843.42**

Un amortissement extraordinaire a été effectué suite à l'obtention d'un accord avec l'état.

Abri PC	fr. 54'803.00
---------	---------------

Les prélèvements sur fonds de réserves suivants ont été exécutés :

Débiteurs douteux	fr. 16'355.27
Abri PC	fr. 54'803.00

Soit un total de **fr. 71'758.27**

Le bénéfice net de l'exercice 2013 est donc de fr. 5'567.07

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2013 :

Finances :

Une provision de **fr. 85'000.00** a été effectuée suite à une simulation du solde de péréquation 2013.

Bâtiments :

Collège : Des travaux d'entretien dans un des appartements suite au départ du locataire ont été effectués pour un montant approximatif de **fr. 19'000.00**.

Bureau communal : Les frais liés à l'aménagement de l'ancienne poste en bureau communal se montent à environ **fr. 24'000.00**

Appartements ancienne poste : Cabanons de jardin selon devis de **fr. 12'000.00**

Grande salle : Divers travaux de rénovation pour une somme de **fr. 10'000.00**

Travaux :

Cimetière : La désaffectation du cimetière a été effectuée pour un montant de **fr. 12'444.00**

Réseaux d'égouts et d'épuration :

Des taxes de raccordement ont été encaissées pour un montant de **fr. 13'000.00** (nouvelles constructions ou création d'appartements).

Chemins : Suite à l'établissement d'un décompte par le bureau CFA, un montant de **fr. 75'000.00** a été mis en provisoire, à titre de subsides à recevoir.

Ecoles : Une provision de **fr. 10'000.00** a été attribuée pour le solde des charges 2013.

Police :

Défense contre l'incendie : Les charges du SDIS se sont élevées à **fr. 9'281.05**

Protection civile : Nous avons reçu de l'état l'autorisation de faire un amortissement extraordinaire par une reprise sur le fonds de réserve qui jusqu'à ce jour était totalement bloqué

Sécurité sociale : Une provision pour solde 2013 de la facture sociale a été créé pour **fr. 15'000.00**, ce qui augmente notre participation d'environ **fr. 27'000.00**.

Services industriels : Pour la première fois, la charge d'achat d'eau apparaît dans nos comptes pour un montant de **fr. 17'797.08**.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission de gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- Art. 1. Les comptes de l'exercice 2013 sont acceptés.
Charges : fr. 1'143'173.42 Revenus : fr. 1'148'740.49
Bénéfice : **fr. 5'567.07**
- Art. 2. La gestion de l'exercice 2013 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

F. Marmier

N. Mercier